



HAL
open science

L'adverbe "un peu" comme modalisateur métalinguistique

Danielle Leeman, Céline Vaguer

► **To cite this version:**

Danielle Leeman, Céline Vaguer. L'adverbe "un peu" comme modalisateur métalinguistique. Takuya Nakamura, Eric Laporte, Anne Dister & Cédric Fairon. Les tables. La grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère, UCL - Presses Universitaires de Louvain, pp.219-227, 2010, Cahiers du Cental 6. hal-00980249

HAL Id: hal-00980249

<https://hal.science/hal-00980249v1>

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'adverbe *un peu* comme modalisateur métalinguistique

Danielle Leeman, Céline Vaguer
Université de Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 7114 (MoDyCo)
Université de Toulouse II-Le Mirail & UMR 5263 (CLLE-ERSS)

Abstract

French constructions *Partir, c'est mourir un peu* and *Partir, c'est un peu mourir* do not have the same interpretation. The aim of this article is to observe the different uses of the French adverb *un peu* and to reveal that is likely to be identified as a French enunciation adverb, without however having of them the usual properties syntactic, which results in reconsidering the adverb characterizations in use.

Keywords : French adverb *un peu* (= : *a little, slightly, a bit, just*), enunciation adverb, degree adverb, modal adverb, pragmatic, syntactic description

Résumé

A partir du constat que *Partir, c'est mourir un peu* et *Partir, c'est un peu mourir* n'ont pas le même sens, on montre que *un peu* est susceptible d'un emploi d'adverbe d'énonciation, sans toutefois en avoir les propriétés syntaxiques habituelles, ce qui conduit à reconsidérer les caractérisations en vigueur.

Mots-clés : *un peu*, adverbe d'énonciation, adverbe de degré, adverbe de modalité, modalisateur métalinguistique, pragmatique, description syntaxique

1. Puisqu'il est question de « partir »...

La présente réflexion part de la comparaison des deux formulations (1) et (2), où le déplacement de l'adverbe *un peu* est susceptible de faire apparaître une différence sémantique qui, nous semble-t-il, dépasse ce que l'on pourrait attendre de la permutation :

(1) *Partir, c'est mourir un peu.*

(2) *Partir, c'est un peu mourir.*

En (1), *un peu* porte en quelque sorte sur la quantité du « mourir » : le sens est que partir, ce n'est pas mourir complètement, ce n'est pas cesser de vivre définitivement, c'est perdre une partie de sa vie (et non perdre la vie). L'assertion est franche : on énonce et assume ce qu'est « partir ».

La phrase (2) peut aussi avoir ce sens, introduisant une équivalence référentielle entre « partir » et « mourir partiellement », mais *un peu* est également susceptible d'être interprété de manière qualitative, introduisant une comparaison implicite entre

« mourir pour de vrai, ce qui s'appelle mourir », et le mourir que constitue le partir, lequel est dit n'être pas vraiment mourir. La paraphrase ici pourrait être *Partir, c'est pour ainsi dire mourir*, ou *Partir, ce n'est pas à proprement parler mourir*, impliquant que *mourir* n'est pas le terme qui convient exactement comme synonyme de *partir*. Ainsi, en ce sens (2), l'équivalence est-elle approximative : elle émane d'un jugement sur l'emploi des mots et leur sens : *un peu* n'est plus quantitatif, il ne marque pas ici que l'on considère une partie de « mourir » – l'énoncé est davantage de l'ordre de la recherche du mot juste que de l'affirmation péremptoire.

L'adverbe ne se comporte pas de cette manière dans tous les contextes ; si l'on garde la structure de (1)-(2) mais en remplaçant les infinitifs par des groupes nominaux, on observe que la permutation de l'adverbe n'est plus possible, à moins d'un détachement (interprété comme une précision après coup) qui n'altère d'ailleurs pas fondamentalement l'interprétation :

- (3) a. *Lui, c'est un peu mon père.* / **mon père un peu.*
b. *Max, c'est un peu moi.* / **moi un peu.*
c. *Lui, c'est mon père, un peu.*

Le déplacement n'apparaît pas non plus possible lorsque *un peu* modifie un adverbe ou un adjectif :

- (4) a. *Après, c'est un peu tard.* / **tard un peu.*
b. *Là-bas, c'est un peu loin.* / **loin un peu.*
c. *Ben ça, c'est un peu bête.* / **bête un peu.*

Cette différence de comportement selon les catégories avec lesquelles *un peu* entre en combinaison confirme son double statut possible, mais pose la question de savoir pourquoi il ne serait métalinguistique qu'avec un infinitif.

Si l'on change la construction, la permutation peut concerner le participe passé ou l'infinitif, sans toutefois que l'on décèle cette fois l'éventualité du même changement de sens qu'en (2) :

- (5) a. *J'ai un peu dormi.*
b. *J'ai dormi un peu.*
(6) a. *Je vais un peu dormir.*
b. *Je vais dormir un peu.*

A partir de ces données, deux questions se posent : d'une part, celle du bien-fondé de notre intuition sémantique concernant la double interprétation de (2) et par conséquent l'éventualité d'une fonction métalinguistique de *un peu*, car *l'intuition du linguiste joue certes un grand rôle dans la détermination des relations syntaxiques de base. Mais son travail consiste à étayer ses intuitions par des tests formels reproductibles et correctement définis* (Leclère, 1989 : 43), d'autre part celle des catégories et constructions susceptibles de permettre l'interprétation métalinguistique : en particulier, pourquoi, avec l'infinitif, ce qui vaudrait pour (2) ne vaut pas pour (6a).

2. L'adverbe *un peu* est susceptible de deux interprétations : tests distributionnels

On admettra comme principe que, si *un peu* ne tolère pas les mêmes commutations en (1) et en (2), c'est un indice pour considérer intéressante l'hypothèse qu'il est susceptible de deux interprétations.

2.1. Les autres adverbes de faible degré

Le Bon Usage (2008 : 1235) attribue à *un peu* « nombre de synonymes » ci-après testés sur (1) et (2) :

- (7) a. *Partir, c'est mourir un petit peu.*
b. *Partir, c'est un petit peu mourir.*
- (8) a. *Partir, c'est mourir un tout petit peu.*
b. *Partir, c'est un tout petit peu mourir.*
- (9) a. *Partir, c'est mourir quelque peu.*
b. *Partir, c'est quelque peu mourir.*
- (10) a. *Partir, c'est mourir tant soit peu.*
b. *Partir, c'est tant soit peu mourir.*

La première impression est que, si les variantes sont possibles avant et après l'infinitif, elles semblent se prêter moins bien à une interprétation qualitative (de l'ordre de l'évaluation métalinguistique), ce qui peut être corrélé au fait que l'adverbe se charge en mots qui ont trait à la quantité (*petit, tout petit, tant*) – *quelque* pouvant également apparaître plus nettement quantitatif que *un*. On pourrait faire la même remarque à propos de *peu ou prou* (non cité dans *Le Bon Usage*, 2008 : 1235) :

- (11) a. *Partir, c'est mourir peu ou prou.*
b. *Partir, c'est peu ou prou mourir.*

Les autres adverbes marquant le degré faible selon *Le Bon Usage* n'apparaissent pas compatibles avec *mourir*, sauf peut-être à *peine*, difficilement postposable :

- (12) a. ?? *Partir, c'est mourir à peine.*
b. *Partir, c'est à peine mourir.*

et qui semble avoir en (b) les deux interprétations : « partir, c'est en partie mourir » et « partir, c'est à peine si on peut dire que c'est mourir ». Il en va de même de *presque* ou à *peu près* :

- (13) a. **Partir, c'est mourir presque / à peu près.*
b. *Partir, c'est presque / à peu près mourir.*

où (13b) est susceptible de recevoir les mêmes paraphrases que (12b), à *peu près* apparaissant plus nettement métalinguistique que quantitatif.

A ce stade, si les exemples (7) à (11) ne sont pas nets, la comparaison de *un peu* avec à *peine* et *presque* ou à *peu près* confirme qu'il y a certainement deux emplois sous *un peu*, qui n'est donc pas seulement un « adverbe de degré » : comme *presque* ou à *peu près* (et peut-être aussi à *peine*), il connaît aussi un emploi comme adverbe d'énonciation dont la fonction, métalinguistique, est de modaliser un dire en le présentant comme une évaluation approximative.

2.2. Les adverbes de haut degré

Dans la liste procurée par *Le Bon Usage*, se prêtent au test, parmi les adverbes rangés dans le haut degré, *bien* et *carrément*. La permutation entraîne une sensible différence de sens : si l'on compare

- (14) a. *Partir, c'est mourir bien.*
b. *Partir, c'est bien mourir.*

L'adverbe en (14a) n'a pas le sens intensif mais « manière » tandis qu'en (14b) il est susceptible aussi d'être compris au sens dit « confirmatif » par P. Péroz (1992 : 14) – il est alors commutable avec *effectivement* (Péroz, *op. cit.* : 35). Dans (15), *carrément* a deux sens distincts selon sa place :

- (15) a. *Partir, c'est mourir carrément.*
b. *Partir, c'est carrément mourir.*

En (15a), il équivaut à *sans barguigner, nettement, franchement* (au sens qu'il a dans *Y aller franchement*), tandis qu'en (15b), *carrément* est clairement métalinguistique : « partir, je le dis carrément, c'est mourir », équivalant à *vraiment, au sens plein du terme*.

A l'issue de ces deux séries de manipulations, il est permis de conclure que, d'une part, la différence de commutation en (12) et (13) confirme l'intuition que *un peu* a deux statuts possibles en (1) et en (2), et que, d'autre part, cette double interprétation ne lui est pas spécifique (quoiqu'elle ne concerne pas tous les « adverbes de degré ») comme le montrent *bien* et *carrément* (et peut-être aussi ses « synonymes » selon *Le Bon Usage*).

3. L'adverbe *un peu* est susceptible de deux interprétations : tests syntaxiques

Si les deux interprétations repérées intuitivement et confirmées par les tests distributionnels donnent lieu à des ensembles disjoints de propriétés syntaxiques, on considérera comme acquise la découverte de l'emploi possible de *un peu* comme « adverbe d'énonciation ».

3.1. Test que l'on appellera « de disjonction »

Dans (1), on peut, dans une perspective didactique par exemple, présenter ce qu'est « partir » à l'aide d'une mise en relief telle que :

- (1') *Partir c'est ça : mourir un peu.*
C'est ça, partir : mourir un peu.

Cette manipulation n'est pas aussi acceptable sur (2) :

- (2') ?? *Partir c'est ça : un peu mourir.*
?? *C'est ça, partir : un peu mourir.*

surtout par comparaison avec :

- (2²) *Partir, c'est un peu ça : mourir.*
C'est un peu ça, partir : mourir.

qui rend claire la mise en équivalence et sa modalisation opérées par le locuteur (*un peu* modifie et atténue l'affirmation *c'est ça*).

On peut conclure de cette manipulation que, en (1'), *mourir un peu* forme un bloc, globalement représenté par le pronom démonstratif, un constituant syntaxique où *un peu* est un ajout à *mourir* et le quantifie, comme *bien* ou *carrément* le qualifient en (14a) et (15a). L'inacceptabilité de (2') montre que *un peu mourir* ne peut recevoir la même analyse, qu'il ne s'agit donc pas d'un syntagme où *un peu* serait un ajout quantitatif à *mourir* comme en (1'). Par contraste, (2²) montre l'adverbe portant sur l'assertion *c'est* dans (2), ce qui justifie l'intuition première que *un peu* en (1) et (2) n'a pas le même statut.

On peut toutefois se demander pourquoi l'interprétation de *un peu* comme ajout quantitatif à *mourir* subsiste en (2) : une réponse serait que, *a priori*, la place de l'adverbe peut lui conférer une double portée, à gauche ou à droite, d'où l'ambiguïté possible – qui ne peut plus concerner (2') ni (2²) puisque *un peu* y est séparé de *mourir*. C'est ainsi de même qu'en (2³) le sens est plutôt d'ordre énonciatif :

(2³) *Partir, est-ce que c'est mourir ? – Un peu.*

3.2. Ce que montrent les tests caractéristiques des « adverbes de degré »

C. Molinier et F. Levrier (2000) procurent une classification des adverbes selon laquelle les « adverbes de manière quantifieurs » ne sont pas des « adverbes de phrase » mais des « adverbes intégrés à la proposition » ; ils forment une classe où sont distinguées trois sous-classes : adverbes « intensifs », « de complétude » et « d'extension qualitative ». Ces adverbes se singularisent par le fait qu'ils ne se prêtent pas à l'extraction (*op. cit.* : 189), ce qui est aussi le cas des « adverbes de phrase », lesquels admettent de figurer en position frontale – place refusée par les adverbes de degré. Selon ces critères, *un peu* est bien un adverbe de degré.

La première sous-classe est caractérisée par le fait que ses membres peuvent être associés à une question ayant *beaucoup* ou *très* en focus (*op. cit.* : 188), et l'on a bien :

(16) *Max a-t-il beaucoup souffert ? – Max a un peu souffert.*

La seconde sous-classe est caractérisée par le fait que ses membres peuvent être associés à une question où *tout à fait* est foyer (*op. cit.* : 189), or, si *un peu* ne se prête pas bien à ce test avec les exemples de C. Molinier et F. Levrier :

(17) a. *Max a-t-il tout à fait tort ? – ? Max a un peu tort.*

b. *Marie est-elle tout à fait nue ? – *Marie est un peu nue.*

il l'admet en revanche dans nos phrases (1) et (2) :

(18) a. *Partir, est-ce mourir tout à fait ? – Partir, c'est mourir un peu.*

b. *Partir, est-ce tout à fait mourir ? – Partir, c'est un peu mourir.*

ce qui confirme l'intuition distinguant deux interprétations en (1) et (2) : *un peu* a bien deux emplois, comme « adverbe intensif » et comme « adverbe de complétude » selon les termes de C. Molinier et F. Levrier¹.

De même, la réponse *un peu* à l'interrogation totale (2³) commute avec *tout à fait* ou *absolument* (rangés dans les adverbes de complétude), alors qu'une telle position est ici exclue pour les quantitatifs (*beaucoup, énormément, modérément...*) :

- (19) *Partir, est-ce que c'est mourir ?*
a. – (*Un peu + Tout à fait + Absolument*).
b. – *(*Beaucoup + Enormément + Modérément*).

La réponse (19a) marque le degré d'adéquation accordé par le locuteur à la relation d'équivalence exacte qu'établit la question : il ne s'agit pas avec la réponse (a) d'évaluer à quelle quantité de « mourir » correspond « partir », ce que corrobore la possible commutation de l'adverbe avec *en quelque sorte* qui révèle, selon J.-C. Anscombe (1985 : 25), une « énonciation évaluative ».

En conclusion, les propriétés syntaxiques ici comparées confirment ce qu'ont montré les tests distributionnels : *un peu* a bien deux statuts, selon sa place relativement à *mourir* dans (1) et (2). S'il est après ce verbe, il en est l'ajout, à valeur quantitative : il en atténue, diminue l'extension (il admet alors la place entre l'auxiliaire et le verbe tel qu'illustré dans *avoir un peu bu*). S'il est avant, il commente la phrase elle-même, en tant qu'elle établit une relation entre *partir* et *mourir* (en cas de forme composée, sa place est alors avant l'auxiliaire : (*c'est un peu avoir bu*) : il s'agit d'introduire une restriction sur l'équivalence établie par l'assertion (donc une restriction d'ordre métalinguistique). Dans ce cas, *un peu* a l'une des propriétés des « disjonctifs de style » (qui relèvent des « adverbes de phrase ») : la « possibilité de paraphrases mettant en jeu des substantifs tels que *termes, mots, propos*, ou des verbes tels que *parler* ou *dire* » (Molinier et Levrier, *op. cit.* : 65) – ainsi dans *Partir, c'est un peu mourir* pourrait-on paraphraser *un peu* par *pour ainsi dire*.

Le problème alors est qu'on se trouve face à un adverbe que l'on peut dire « d'énonciation » mais qui n'en a pas la propriété définitoire selon les classements en vigueur – à savoir, la position frontale :

- (20) a. **Un peu, partir, c'est mourir.*
b. ?**Partir, un peu, c'est mourir.*

Il y aurait à creuser à ce propos une hypothèse avancée par C. Marque-Pucheu (2009 : 315) à propos de *à mon goût*, d'une « double portée » ou plutôt d'« une portée imbriquée », l'ajout étant susceptible de porter à la fois sur un constituant et sur la phrase : en l'occurrence, *un peu* porte sur le terme *mourir* (dont il restreint l'extension) en même temps qu'il atténue l'assertion *c'est* d'une exacte égalité entre *partir* et *mourir*.

¹ En (1), la compatibilité de cet adverbe, au sens de quantité, avec *mourir* – prédicat normalement rangé dans les non-gradables – met en péril l'affirmation (*op. cit.* : 189) selon laquelle les adverbes intensifs ne peuvent pas accompagner les verbes et les adjectifs non gradables.

4. Le rapport entre l'interprétation de l'adverbe et la structure de la phrase

La deuxième question posée – une fois résolue celle de l'intuition initiale du double statut de *un peu* dans (1) et (2) – est de savoir pourquoi les deux interprétations possibles pour (2) ne se retrouvent pas en (6a) :

(2) *Partir, c'est un peu mourir.*

(6a) *Je vais un peu dormir.*

L'hypothèse avancée est que la différence tient à la construction, qui attribue à l'infinitif une identité grammaticale, et donc sémantique, différente dans les deux cas. On note en effet d'abord que *dormir* inscrit dans une structure de type (2) permet à nouveau l'ambiguïté (*un peu* pouvant signifier « pas exactement » ou « pas beaucoup ») :

(21) a. */.../ c'est un peu dormir.*

vs */.../ c'est dormir un peu.*

Réciproquement, on observe ensuite que *mourir* dans une construction de type (6) exclut l'ajout *un peu* (il a donc ici sa valeur de prédicat non gradable, excluant une combinaison avec les adverbes de quantité) :

(21) b. *?*Je vais un peu mourir.*

*?*Je vais mourir un peu.*

Les infinitifs n'ont donc pas la même identité selon la construction : dans le premier cas, le sens de la structure est d'instituer une égalité entre deux concepts, tandis que dans le deuxième cas, il est de rapporter un événement particulier concernant une personne singulière – c'est en ce sens qu'il est un verbe non gradable (l'affirmation qu'un verbe est non gradable, et donc qu'il ne peut être associé à des adverbes quantitatifs, ne vaut par conséquent que pour son emploi référentiel). Il reste à expliquer pourquoi un groupe du nom, ou un adverbe, ou un adjectif n'autorisent pas, dans cette même construction, les deux places de l'adverbe (exemples (3) et (4) ci-dessus), ni l'interprétation métalinguistique de *un peu*.

Conclusion

Il a été démontré que, dans (1) *Partir, c'est mourir un peu*, *un peu* restreint l'extension du concept « mourir » pour qu'elle corresponde à celui de « partir » dans le cadre de l'égalité établie entre *X* et *Y* dans *X, c'est Y* – l'adverbe est un « atténuateur » de l'énoncé, « intégré à la proposition ». Mais que dans (2) *Partir, c'est un peu mourir*, c'est l'assertion elle-même que modalise l'adverbe, signifiant qu'il ne serait pas exact de prétendre que *Partir, c'est mourir*, car la relation n'est pas d'égalité mais d'approximation : *un peu* apparaît donc comme un modalisateur polyphonique (Ducrot 1984) en ceci qu'il atténue une égalité qui a été posée ou qui est soupçonnée de pouvoir l'être. L'énoncé (2) peut être compris au sens de (1), mais l'inverse n'est pas vrai. L'adverbe n'est alors plus un atténuateur du dit, mais du dire, il devrait de ce fait être considéré comme un adverbe d'énonciation et rangé dans les « adverbes de phrase ». Cet adverbe (qui n'est pas le seul dans ce cas, cf. Guimier, 1996 : 117 ;

Leeman 2004 & 2009) pose donc un problème syntaxique : c'est que, entendu comme « adverbe d'énonciation », il n'accepte pas les critères caractérisant traditionnellement les adverbes de phrase.

Si en effet on tient pour pertinent le critère du détachement en position frontale, l'adverbe *un peu* ne peut être analysé que comme un « adverbe de degré », d'ordre intraphrastique, d'autant que s'il refuse l'extraction (ce qui est le cas de tous les quantifieurs), il peut constituer le foyer d'une interrogation ou d'une négation :

- (22) a. *Partir, est-ce mourir un peu (ou mourir complètement) ?*
b. *Est-ce que partir, c'est un peu mourir (ou tout à fait mourir) ?*
c. *Partir, ce n'est pas mourir un peu, mais mourir tout à fait.*

Il est néanmoins détachable et déplaçable au sein de la phrase et change alors l'interprétation, pouvant se comprendre comme un modifieur quantitatif du concept auquel renvoie *mourir* ou comme une modalisation de l'assertion atténuant l'extension de la relation prédicative, de la sorte limitée dans sa validation – ce dont témoignent d'autres propriétés distributionnelles et syntaxiques. Cet adverbe complète donc la liste des cas de « fonctionnement mixte » (Guimier, 1996 : 117) susceptibles de conduire à une révision des classements en vigueur ; il pose en tous cas le problème de la place de l'adverbe par rapport au constituant qu'il modifie – problème qui, traditionnellement, est plutôt affecté à l'adjectif.

Références

- ANSCOMBRE, J.-C. (1985) « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », dans *Langages* 80 : 9-34.
- DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GOOSSE, A. (2008), *Grevisse. Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Duculot (14^e édition).
- GUIMIER, CL. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en '-ment'*, Paris, Ophrys.
- FERNANDEZ, J. (1994), *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.
- HAILLET, P.-P., dir. (2004), *Langue française* 142 – *Procédés de modalisation : l'atténuation*, Paris, Larousse.
- JACKENDOFF, R. (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, MIT Press.
- LECLÈRE, C. (1989) « Les mots ont-ils une grammaire ? », dans *Le français dans le monde / Recherches et applications : et la grammaire...*, numéro spécial : 40-49.
- MARQUE-PUCHEU, C. (2009), *Contraintes et figement(s) : des compléments nucléaires et périphériques aux énoncés situationnels* (à par.), dans Dossier présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Paris-Sorbonne.
- LEEMAN, D. (2004) « L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation », dans *Langue française* 142 : 17-30.
- LEEMAN, D. (2009) « La maladie, le coup de folie et l'émotion... *malade, complètement malade !* », dans I. Novakova & A. Tutin (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG : 127-135.
- MOLINIER, C. ET LEVRIER, F. (2000), *Grammaire des adverbes*, Genève-Paris, Droz.
- NOJGAARD, M. (1995), *Les adverbes français*, Tome III, Copenhague, Munksgaard.

- PEROZ, P. (1992), *Systématique des valeurs de 'bien' en français contemporain*, Genève, Droz.
- VAGUER, C. (2005) « *Dans les + numéral : un déterminant de quantification faible ?* » dans *Travaux de Linguistique* 50 : 113-129.
- VAGUER, C. (2010) « *Quand facilement rencontre un numéral, ça parle d'approximation* » à paraître dans *L'Information grammaticale*.